

laire que l'ouvrier ne gagne plus que ce qui est strictement nécessaire à ses besoins, on s'en prend soit à la marche du gouvernement, soit à la dureté des capitalistes, soit à toute autre cause présente, et l'on ne voit pas que le mal vient de bien plus loin. Ce mal résulte presque toujours, comme je viens de le dire, de ce qu'il y a plus de bras que d'ouvrage et de ce que le travail est plus offert que demandé, ce qui remonte plus haut qu'on ne le croirait d'abord. En effet, quand un produit quelconque prend tellement faveur que les demandes surpassent de beaucoup la production, le prix des actions s'élève rapidement et devient extrêmement avantageux. Qu'arrive-t-il de là ? Une foule d'ouvriers font apprendre ce métier à leurs enfants. Pendant quelques années tout continue d'aller assez bien, parce que ces enfants ne sont pas encore devenus des hommes ; puis il y a encombrement d'ouvriers dans cette profession, le taux du salaire décroît, la détresse arrive, et on l'attribue bien à tort à quelque autre cause. Et de même, quand une profession devient moins lucrative et attire moins d'apprentis, il faut longtemps avant que la diminution du nombre des ouvriers se fasse sentir et que le prix du salaire se relève.

C'est à la prudence des individus et à celle des gouvernements à prévenir de tels malheurs ; mais, quand ils sont arrivés, il ne faut pas croire qu'on y remédiera par des coalitions ou par des émeutes. Il n'y a qu'un moyen de guérir le mal, c'est de rétablir l'équilibre entre la quantité d'ouvrage à faire et le nombre des ouvriers.

Heureux donc le pays dans lequel la sagesse publique et la sagesse privée se réunissent pour prévenir l'encombrement dans une profession quelconque et pour empêcher que la population du pays ne s'accroisse d'une manière disproportionnée à ses ressources !

Il y a cependant d'autres causes qui peuvent occasionner une baisse artificielle des salaires : c'est quand tous les entrepreneurs s'entendent entre eux pour les abaisser au-dessous de ce qui est nécessaire et juste. Il y a aussi une hausse artificielle, quand les ouvriers, par la menace et par la violence, empêchent toute concurrence entre eux, et se coalisent pour arracher aux chefs d'industrie un taux au-dessus de ce qui est nécessaire et juste.

Ces deux sortes de coalitions, tant celle des ouvriers que celle des maîtres, sont, comme je l'ai dit, injustes et, dans certains cas, illégales.

Il y a une autre cause de ces abaissements excessifs. Quelquefois par suite d'une production trop considérable et d'une concurrence effrénée, le nombre des acheteurs n'est point en rapport avec la quantité des produits, les manufactures sont encombrées : pour écouler ces produits, il faut consentir à une grande diminution de prix ; alors la fabrique cesse de faire aucun bénéfice, même elle est en perte : les salaires baissent donc forcément, car l'entrepreneur ne peut plus acheter au même prix la main-d'œuvre que le travail donne à l'ouvrier dans le produit fabriqué, comme je

l'ai expliqué plus haut. La position du chef devient fort critique ; celle de l'ouvrier n'est pas heureuse ; mais du moins l'ouvrier peut compter sur le paiement de son salaire, tout réduit qu'il est ; au lieu que l'entrepreneur, menacé à la fois dans sa fortune et dans son honneur commercial, risque de voir le naufrage complet de ses capitaux, et de rester ensuite accablé sous le poids d'obligations qu'il ne pourra remplir. Il n'est donc pas étonnant que lorsqu'il y a stagnation dans les affaires ou lorsque le prix des produits baisse, l'entrepreneur, justement alarmé, se hâte de réduire les salaires : il n'y a là de sa part que prudence et justice ; c'est aux ouvriers à accepter résolument leur part du malheur commun. Dans de telles circonstances, ajouter aux embarras de l'entrepreneur en se refusant à la réduction, se liguer contre lui, abandonner le travail et par là hâter sa ruine, ce n'est ni humain, ni sensé.

Maisons à vendre

Une maison sur solage en pierre et mesurant 24 pieds x 30, d'un intérieur magnifique et divisé en deux logements contenant toutes les améliorations modernes. Toutes les dépendances dans un ordre parfait.

Conditions exceptionnellement avantageuses pour cause de départ du propriétaire.

S'adresser sur les lieux, no. 52 de la rue St-Antoine, en face de l'Ouvroir, à dame F. Gobeille ou à J. A. Cadotte, huissier.

Au village Laprovidence, tout près le pont dit Barsalou, cette magnifique propriété [ci-devant occupée par feu M. le Chériff Adam] consistait en un terrain de 80 x 150 pds avec la maison et autres bâtisses y érigées, le tout en parfait ordre. Conditions des plus avantageuses.

S'adresser à

J. A. CADOTTE,
Huissier

LA C. M. B. A.

Par les présentes, je nomme l'*Echo*, de St-Hyacinthe, un organe officiel de la C. M. B. A.

DR J. A. MACCABE,
Grand Président.

JUILLET

Contribution mensuelle.....	40
Décès T. Amiot	25
" S. Trudeau	25
Total à payer.....	\$0.90

L'*Echo*, journal hebdomadaire de nouvelles, plus particulièrement voué aux intérêts du Secours Mutuel, est publié par la "Société de publication," sous le contrôle, pour la rédaction, de censeurs ecclésiastiques.

J. B. LALIME, Président.

H. LANGELIER, Secrétaire.

J. A. CADOTTE, Administrateur.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à l'administrateur.

CONFLAGRATION A ST JEAN, T. N.

Le feu a fait des ravages à St Jean Terre-neuve. Il est difficile d'avoir des détails concernant la conflagration. Tout ce qu'il a été possible de savoir jusqu'à présent, c'est que le dix-tiers de la ville sont en cendres.

On dit aussi que six enfants ont péri dans les flammes.

En apprenant cette terrible conflagration qui jette des milliers de personnes sur le pavé, le maire de cette ville a convoqué une assemblée des citoyens afin d'organiser un fonds de secours en faveur des malheureux victimes. Un comité a été organisé et des sa première assemblée a recueilli de nombreuses souscriptions au montant de \$4,000, ainsi que du bois et des provisions, qu'il a envoyés immédiatement à St-Jean. Les autorités militaires et de la marine ont envoyé un certain nombre de tentes à St-Jean.

Une grande assemblée publique a été tenue à Halifax lundi pour compléter l'organisation du fonds de secours.

Le gouverneur Dady et Mgr O'Brien ont télégraphié au gouvernement de Terre-neuve, lui exprimant leurs profondes sympathies dans le malheur qui vient de frapper la ville de St-Jean.

Halifax, 9 - L'incendie qui a ravagé St-Jean de Terre-neuve, a détruit 150 maisons parmi lesquelles plusieurs édifices publics.

Environ 3,000 personnes sont actuellement sans abri.

On se rappelle qu'en 1846, les trois quarts de la ville de St-Jean ont été détruits par le feu.

ECHOS

In visite - Le Père Mc'hon, dominicain de Lwiston, est venu au monastère de St-Hyacinthe ces jours derniers.

Personnel - M. A. Cément, gerant de la Banque Jacques-Cartier de cette ville, part aujourd'hui pour la Baie St Paul. Il sera absent une quinzaine de jours.

Pêlerinage - Un convoi de pèlerins d'Acadie, de Troy, et de Chatham, allant à Ste Anne de Beaupré, est arrivé en cette ville lundi à 2 h P. M., par le Grand Franc. Les personnes du pèlerinage se sont arrêtées pour le dîner à l'hôtel Yarmark, dont le populaire propriétaire se félicite avec son urbanité habituelle.

Le convoi se composait de huit chars contenant au-delà de 200 pèlerins.

Les fils de fer - Nous croyons devoir aujourd'hui protester contre la négligence de certains propriétaires de halans, qui sont obligés, pour manœuvrer les lourdes embarcations, de barrer la rivière avec un fil de fer. Leur insouciance pourrait être la cause d'accidents regrettables. C'est ainsi que deux jeunes gens qui ébroyaient la rivière en canot, dimanche soir, ont failli devenir les victimes de cette négligence regrettable. Il ne faut pas se faire d'illusions sur ce point, ces propriétaires seraient tenus responsables de tous les accidents qui pourraient résulter de ces barrages de la rivière.

Coups de fusil - En cette ville, des personnes du quartier No 5 s'amusaient à tirer du fusil sans songer aux accidents qui peuvent arriver. Des grains de plomb, ces

jours derniers, sont allés s'abattre sur la grange de M de LaBouère et ont failli blesser un enfant. Nous prions la police d'y voir. On entendait encore des détonations d'armes à feu lundi après-midi.

Mort subite d'une religieuse - Le 4 août, vers 8 heures, une sœur Marie Saint-François-Xavier, du couvent du Bon Pasteur, a été trouvée morte dans son lit, à Québec.

Œuvre de Saint-Michel

Le R P FÉLIX voyant combien est grand le mal produit par les mauvaises lectures, a fondé pour y remédier, autant que possible, l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, pour la publication et la vente des bons livres à bon marché.

Cette Œuvre fait à ses associés, aux bibliothèques populaires et aux autres œuvres qui s'adressent à elle de fortes remises de faveur.

CATALOGUE

On trouvera dans le Catalogue, une courte, mais très substantielle notice sur chacun de nos ouvrages, en même temps qu'on se rendra compte d'un seul coup d'œil, de l'extrême modicité de nos prix, prix que nul libraire ne saurait atteindre et que les souscriptions de la charité rendent seules possibles.

Les personnes qui désireront être toujours au courant des "nouveaux ouvrages" édités par l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, ainsi que de ceux publiés par les bonnes Librairies catholiques, n'auront qu'à s'abonner à

L'Indicateur des Bons Livres

Paraissant tous les mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT : UN AN, 3 fr. 60

1. Pour être ASSOCIÉ il suffit de faire chaque année, en faveur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, une offrande comprise entre les deux limites de 10 à 100 francs. S'adresser à M. TÉQUI, libraire éditeur de l'ŒUVRE DE SAINT-MICHEL, 85, rue de Rennes, à PARIS, (France).

LIBRAIRIE

CHARLES DELAGRAVE
15 Rue Soufflot, PARIS

Enseignement Primaire, Secondaire et Supérieur. - Matériel et Mobilier Scolaire. - Matériel de Dessin. - Enseignement des travaux à l'aiguille. - Atlas, Cartes et Globes Terrestres. - Livres de Prix et d'Étrennes. - Envoi franco du catalogue sur demande. - 23-4-'92.

LIBRAIRIE RELIGIEUSE

Saints Vivés

13 - Rue Delambre - 13
PARIS, (France)

On peut se procurer à cette librairie tout ce qui concerne la science ecclésiastique : Ecriture Sainte - SS. Pères - Docteurs - Liturgie - Droit Canon - Théologie - Ascétisme - Philosophie - Controverse - Histoire - Vie des Saints - Divers - à des conditions spéciales pour les ecclésiastiques.

25 Fév. '92.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

Oscar Schepens, Directeur

16 - Rue Treurenberg - 16
BRUXELLES (Belgique)

Librairie générale. - Religion, Théologie, Philosophie, Histoire, Beaux-Arts, Sciences, Littérature, Romans, Livres classiques, etc. - La maison publie la *Revue Bibliographique Belge* : 4 fr. 90 par an (50 cents.)

Le Catalogue est envoyé franco sur demande. 16 juin, '92.